



Comité Unique de Programmation du 10 juillet 2018

N° Synergie : PI 0017747

Objet : FEDER : Soutien au département de l'Aisne pour une expérimentation permettant une meilleure approche des outils du numérique par les enseignants et les familles

Porteur :

Département de l' AISNE.

Le département de l'Aisne a inscrit en mars 2017 le numérique dans sa stratégie générale à travers la rédaction du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP), complété par le Schéma Directeur des Usages du Numérique (SDUN).

En parallèle, le département a délégué au Syndicat Mixte d'électrification sa compétence sur le déploiement du Très Haut Débit afin de fibrer la totalité du territoire à échéance 2022 (2018 pour les zones privées).

Les abonnements Fibre sont en train d'être effectifs dans les collèges.

L'ADICA (Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne), pour le primaire, propose une offre pour accompagner les communes dans les installations internes des écoles (câblage, wifi...) et dans les conseils en matériel et maintenance à assurer.

Le territoire départemental présente, par ailleurs, le taux d'illettrisme le plus élevé de France métropolitaine avec 11 % des 18-65 ans, (moyenne nationale 7%), et avec 7,3% des jeunes en grande difficulté de lecture.

Ces facteurs invitent le Département à proposer de nouvelles actions pour enrayer cette spirale négative sur son territoire en mettant en œuvre de nouveaux outils pédagogiques pour développer les compétences nécessaires pour vivre au 21^{ème} siècle, en accélérant la transformation de la pédagogie par le numérique.

Pour cela, le Département de l'Aisne propose une expérimentation du numérique au sein de la population et en particulier des jeunes. Au-delà de l'objectif portant sur « mieux préparer les élèves à être acteurs du monde de demain », le projet vise à développer des outils pédagogiques permettant de lutter contre le décrochage scolaire, avec un travail personnalisé adapté au niveau **de l'élève et des familles** pour les réconcilier avec l'école, le cas échéant, à élever le niveau de compétence des élèves, notamment en termes d'apprentissage des langues étrangères et à ouvrir davantage **les territoires ruraux** vers le monde de demain et à l'accès à la connaissance.

Les nouvelles méthodes d'apprentissage rendront les élèves acteurs de leurs apprentissages et leur permettront de développer des compétences transversales, dans la classe, hors de la classe, dans l'établissement et hors de l'établissement.

Le Département, en recherchant l'aide du FEDER, souhaite accompagner sur un temps long, les changements de comportement et de pédagogie dans le cadre d'une expérimentation sur des territoires en fort risque d'échec scolaire.

Concrètement, il s'agit de créer deux postes d'ingénieurs pédagogiques qui accompagneront, les enseignants volontaires dans la mise en œuvre d'une nouvelle pédagogie et d'utiliser les moyens sociaux du Département pour sensibiliser et accompagner les parents dans ces nouvelles approches.

La phase d'expérimentation sera mise en œuvre sur un territoire jugé prioritaire, en lien avec les données sociodémographiques présentées sur la carte ci-jointe et la volonté des acteurs. Cette première phase d'expérimentation pourrait se dérouler dans la zone de Grande Thiérache.

S'ensuivrait ensuite le Chaunois, le secteur de Villers Cotterêts/Tardenois avant d'envisager une généralisation de l'action.

Résultats escomptés :

Grace à l'embauche de deux ingénieurs pédagogiques, ce sont 150 enseignants qui seront sensibilisés et accompagnés pour adapter leur pédagogie aux nouveaux outils et 10.000 élèves qui bénéficieront de celle-ci.

Avec l'appui des services sociaux du Département, ce sont 2.000 familles qui pourront être sensibilisées et ainsi s'approprier les nouveaux usages et la nouvelle pédagogie mise en œuvre pour réduire les risques d'échec scolaire.

Valeur ajoutée régionale :

Le Département de l' AISNE a prévu de raccorder à la fibre tous les sites prioritaires, dont les établissements scolaires, fin 2018. Cette démarche s'inscrit totalement dans les nouveaux usages permis par cette infrastructure et dans la stratégie générale établie dans le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP), complété par le Schéma Directeur des Usages du Numérique (SDUN).

Budget :

Coût de l'opération 200.000 €

Financement :

Département de l' AISNE 80.000 €

FEDER PO Picardie : 80.000 € soit 40 %

Région Hauts de France : 40.000 €